CAPRD
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €
Siège social : 31 Rue Jules Verne – Zic n°2
97420 LE PORT
RCS SAINT-DENIS N°979 012 085

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026 À 16H30

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à seize heures trente,

La société CAPR SAS, représentée par son Président Monsieur Christophe CAILLÉ,

Associée Unique de la société CAPRD,

- Après avoir exposé que le Président de la société a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice ;
- Et après avoir pris connaissance des comptes, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes,

A pris les décisions ci-après concernant l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et à l'affectation du résultat de cet exercice.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025** approuve ces comptes, tels qu'ils sont établis. Elle approuve également toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'Associée Unique donne quitus entier au Président pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Résolution adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 37 243 € en totalité en report à nouveau.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Résolution adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du procès-verbal de ses délibérations pour accomplir toutes formalités légales ou autres, ainsi que toutes mesures de publicité et notamment tout dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Résolution adoptée

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre des délibérations de la société.

CHRISTOPHE CAILLÉ
ES QUALITES



ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Faits marquants

Il s'agit du troisième exercice de CAPRD sous la franchise Mister auto.

1.2 Activité

MPR	2023	2024	2025	vs N-1	vs N-2
MPR - CA	66	373	398	25	331

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité est en ligne avec les perspectives attendues :

Les produits d'exploitation sont à 398 K€ contre 369 K€ en 2024,

Les charges d'exploitation s'établissent à 357 K€ contre 354 K€ en 2024,

Un résultat d'exploitation de 41 K€ contre 15 K€ en 2024.

Le résultat financier est de 318 € contre -2 K€ en 2024.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 41 K€ contre 13 K€ en 2024.

Le résultat net comptable s'établit à 37 K€ contre 13 K€ en 2024.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'élève à 296 K€.

2. PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

2.1 Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui correspondent à divers logiciels et licences, sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'amortissement des logiciels est calculé sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et amorties sur la durée de vie prévue, selon le mode linéaire :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, mat. & outillage	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

2.1.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, majoré des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Stocks

Néant

2.1.5 Créances

- Comptabilisation des créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- Appréciation du risque de non-recouvrement des créances :
 - La société procède à la dépréciation des créances dans le cas où l'insolvabilité prévisible ou notoire du débiteur est avérée. Les sommes impayées inscrites en « clients douteux » sont dépréciées nominalement à 100 %.
 - En ce qui concerne le traitement retenu pour les créances détenues sur les autres sociétés constitutives du Groupe CAILLE, il convient de se reporter à la note 3.2.1 ci-après.

2.2 Changements de méthodes de comptabilisation et de présentation

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Ce règlement est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Sa première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation. Elle implique plusieurs évolutions comptables (redéfinition du résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges et de certains comptes, etc.).

L'incidence de ce changement de méthode sur les comptes de l'exercice n'est pas significative.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 Stocks

N/A

3.2 Créances

3.2.1 Nature des créances inscrites au bilan

En K€	Total Net	HORS GROUPE	HORS GROUPE	GROUPE	GROUPE
		Brut	Provision	Brut	Provision
Prêts et créances rattachées à des participations					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances clients	**69**	68		1	
Autres créances	**11**	11		0	
Comptes courants	**138**			138	
Total créances	**218**	**78**		**139**	

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 Capital social

Le capital social est composé de 1000 actions de valeur nominale à 20 € soit 20 000 Euros.

4.2 Variation des capitaux propres

Les éléments ayant affecté les capitaux propres au 31 décembre 2025 sont repris en détail dans le tableau ci-dessous.

(En K€)	31/12/2024	Affectation résultat	Distrib.	Augm.	Dimin.	31/12/2025
Capital	**20**					**20**
Prime d'émission, de fusion						
Réserve légale						
Autres réserves						
Report à nouveau	**-39**	13				**-26**
Résultat de l'exercice 2024	**13**	-13				**0**
Résultat de l'exercice 2025	**0**					**37**
	-6	**0**				**31**

4.4 Dettes inscrites au bilan

4.4.1 Précisions sur les passifs de la société

Ces passifs se décomposent de la façon suivante (données en K€) :

Décomposition des passifs au 31 décembre 2025 (en K€)	Total	GROUPE	HORS GROUPE
Provisions pour risques et charges			

Dettes financières – établissements de crédit	**11**	0	11
Dettes financières Autres			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs (y compris sur immobilisations)	**113**	76	37
Dettes fiscales et sociales	**38**		38
Autres Dettes	**10**	10	
Comptes courants Groupe	**93**	93	
Total passifs	**264**	**178**	**86**

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité en k€

Le chiffre de la période s'élève à 398 K€

5.2 Détail des transferts de charges

N/A

5.3 Détail des charges et produits exceptionnels

N/A

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Autres informations complémentaires

6.1.1 Effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein au 31 décembre 2025 est de 7 salariés.

6.1.2 Consolidation

La SAS CAPRD est détenue à 100 % par la SAS CAPR et est intégrée globalement dans les comptes consolidés de la SA GROUPE CAILLE.

6.1.3 Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement par la société GROUPE CAILLE SA, société tête d'un groupe fiscal composé de 28 sociétés membres au 31 décembre 2025.

6.1.4 Convention de trésorerie

Compte tenu de convention de trésorerie avec ses filiales, GROUPE CAILLE a consenti des avances à certaines de ses filiales et a obtenu des avances d'autres de ses filiales. La convention de trésorerie de la branche automobile conclue en 2011 entre CAILLE AUTOMOBILES et ses filiales s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Un avenant 9 à cette convention a été signé en Décembre 2023 fixant le taux d'intérêt à 2%.

6.2 Engagements hors bilan

6.2.1 Engagements donnés :
N/A

6.2.2 Engagements donnés : indemnités de fin de carrière

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Taux de croissance des salaires : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Les engagements de retraite au 31 décembre 2025 sont estimés à 13 673 €.

6.2.3 Tableau détaillé des cautions et hypothèques données
N/A

6.2.4 Tableau détaillé des cautions reçues

N/A

6.3 Evènements post clôture

Le 28/02/2026 un conflit a démarré au Moyen-Orient et plus spécifiquement en Iran. Les impacts de ce conflit sur l'activité ainsi que les décisions prises par le gouvernement sont des évènements postérieurs à la clôture qui ne confirment pas une situation préexistante au 31 décembre 2025.

En conséquence, conformément au PCG, l'évaluation des actifs et passifs reflètent les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2025, sans tenir compte des effets de ce conflit. Les compte au 31 décembre 2025 ont été établis par la gouvernance sur la base des éléments disponible à la date d'arrêté, dans un contexte de crise. Ainsi les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptable nous paraissent raisonnables et tiennent compte de toutes les informations dont nous disposons à cette date. Nous n'attendons pas dans les comptes annuels de conséquences significatives liées à ce conflit sur l'exercice 2026.

6.4 Honoraires CAC

Les honoraires des CAC s'élèvent à 4 K€

CAPRD SAS
Siren : 979012085

PCG 2025

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifiés Conformes



1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : CAPRD SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 31 Rue Jules Verne 97420 LE PORT — Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	68 265,00	AQ 15 577,60	52 687,40	60 153,90
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	31 935,68	AU 11 233,41	20 702,27	24 227,64
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	100 200,68	BK 26 811,01	73 389,67	84 381,54
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	69 010,91	BY	69 010,91	
	Autres créances (3)	BZ	148 059,15	CA	148 059,15	47 772,43
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	5 308,67	CG	5 308,67	9 056,83
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	222 378,73	CK	222 378,73	56 829,26
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	322 579,41	1A 26 811,01	295 768,40	141 210,80

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : CAPRD SAS — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 20 000,00)		DA	20 000,00	20 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	(25 885,11)	(38 636,67)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	37 242,92	12 751,56
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	31 357,81	(5 885,11)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	11 359,61	17 751,14
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		21 000,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	112 820,72	48 482,82
	Dettes fiscales et sociales		DY	37 784,72	35 382,64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Instrument financier à terme		D1		
	Autres dettes		EA	102 445,54	24 479,31
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	264 410,59	147 095,91
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	295 768,40	141 210,80

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	264 410,59	147 095,91
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	11 359,61	17 751,14

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : CAPRD SAS

Néant ☐

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB	FC		
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
		services	FG	397 512,75	FH	FI	397 512,75	366 954,84
	Chiffres d'affaires nets		FJ	397 512,75	FK	FL	397 512,75	366 954,84
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions					FP		2 421,00
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1,32	(0,27)
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	397 514,07	369 375,57
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3)					FW	85 527,10	94 023,08
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	5 982,09	1 379,86
	Salaires et traitements					FY	211 758,24	208 238,67
	Cotisations sociales (10)					FZ	40 860,81	38 109,22
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	12 641,87	12 263,93
			- dotations aux dépréciations			GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	(80,96)	81,25
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	356 689,15	354 096,01
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	40 824,92	15 279,56
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 128,00	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 128,00	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	810,00	2 187,00
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	810,00	2 187,00
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	318,00	(2 187,00)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	41 142,92	13 092,56

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : CAPRD SAS — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		341,00
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(341,00)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	3 900,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	398 642,07	369 375,57
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	361 399,15	356 624,01
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	37 242,92	12 751,56

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier		HP		
	- Crédit-bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

CAPRD

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros
31 rue Jules Verne – ZIC n°2 – 97420 LE PORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

commissaire
aux comptes

EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

CA PRD

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 31 rue Jules Verne – ZIC n°2 – 97420 LE PORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société CA PRD,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CA PRD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2 Changements de méthodes de comptabilisation et de présentation » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable correspondant à la première application du règlement ANC 2022 – 06 relatif à la modernisation des états financiers.

.../...

EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

> **Evaluation des créances** : la note 2.1.5 de l'annexe décrit la méthode appliquée par la société pour évaluer le risque de non-recouvrement des créances figurant au bilan à la clôture. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation des dépréciations comptabilisées en procédant notamment à une analyse de la procédure mise en œuvre par la société pour identifier ce risque et à un contrôle de l'apurement post-clôture de ces créances.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 30 juin 2026

Le Commissaire aux comptes



Franck LOUSSOUARN

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024A/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	68 265	15 578	52 687	60 154
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	31 936	11 233	20 702	24 228
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	100 201	26 811	73 390	84 382
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	69 011		69 011	
Autres créances	148 059		148 059	47 772
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	5 309		5 309	9 057
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	222 379		222 379	56 829
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	322 579	26 811	295 768	141 211

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont à moins d'un an 217 070

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

			2025	2024
Capital social	Dont versé :	20 000	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(25 885)	(38 637)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			37 243	12 752
Subventions d'investissements				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			31 358	(5 885)
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			11 360	17 751
Emprunts et dettes financières divers (2)				21 000
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			112 821	48 483
Dettes fiscales et sociales			37 785	35 383
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			102 446	24 479
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)			264 411	147 096
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			295 768	141 211

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs

Comptes annuels annexés au rapport du Commissaire aux comptes

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024A/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	397 513	366 955
Montant net du chiffre d'affaires	397 513	366 955
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 421
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	397 514	369 376
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	85 527	94 023
Impôts, taxes et versements assimilés	5 982	1 380
Charges de personnel		
Salaires	211 758	208 239
Cotisations sociales	40 861	38 109
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 642	12 264
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	(81)	81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	356 689	354 096
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 825	15 280

(1) Y compris :

Redevances de crédit-bail mobilier

Redevances de crédit-bail immobilier

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024A/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 128	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 128	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	810	2 187
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	810	2 187
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	318	(2 187)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	41 143	13 093
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		341
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		(341)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 900	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	398 642	369 376
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	361 399	356 624
BENEFICE ou PERTE	37 243	12 752

Dont produits concernant les entités liées

Dont intérêts concernant les entités liées

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Faits marquants

Il s'agit du troisième exercice de CAPRD sous la franchise Mister auto.

1.2 Activité

MPR	2023	2024	2025	vs N-1	vs N-2
MPR - CA	66	373	398	25	331

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité est en ligne avec les perspectives attendues.

Les produits d'exploitation sont à 398 K€ contre 369 K€ en 2024,

Les charges d'exploitation s'établissent à 357 K€ contre 354 K€ en 2024,

Un résultat d'exploitation de 41 K€ contre 15 K€ en 2024.

Le résultat financier est de 318 € contre -2 K€ en 2024.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 41 K€ contre 13 K€ en 2024.

Le résultat net comptable s'établit à 37 K€ contre 13 K€ en 2024.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'élève à 296 K€.

2. PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

2.1 Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui correspondent à divers logiciels et licences, sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'amortissement des logiciels est calculé sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et amorties sur la durée de vie prévue, selon le mode linéaire :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, mat. & outillage	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

2.1.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, majoré des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Stocks

Néant

2.1.5 Créances

- Comptabilisation des créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- Appréciation du risque de non-recouvrement des créances :
 - La société procède à la dépréciation des créances dans le cas où l'insolvabilité prévisible ou notoire du débiteur est avérée. Les sommes impayées inscrites en « clients douteux » sont dépréciées nominalement à 100 %.
 - En ce qui concerne le traitement retenu pour les créances détenues sur les autres sociétés constitutives du Groupe CAILLE, il convient de se reporter à la note 3.2.1 ci-après.

2.2 Changements de méthodes de comptabilisation et de présentation

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Ce règlement est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Sa première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation. Elle implique plusieurs évolutions comptables (redéfinition du résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges et de certains comptes, etc.).

L'incidence de ce changement de méthode sur les comptes de l'exercice n'est pas significative.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 Stocks

N/A

3.2 Créances

3.2.1 Nature des créances inscrites au bilan

En K€	Total Net	HORS GROUPE	HORS GROUPE	GROUPE	GROUPE
		Brut	Provision	Brut	Provision
Prêts et créances rattachées à des participations					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances clients	**69**	68		1	
Autres créances	**11**	11		0	
Comptes courants	**138**			138	
Total créances	**218**	**78**		**139**	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 Capital social

Le capital social est composé de 1000 actions de valeur nominale à 20 € soit 20 000 Euros.

4.2 Variation des capitaux propres

Les éléments ayant affecté les capitaux propres au 31 décembre 2025 sont repris en détail dans le tableau ci-dessous.

(En K€)	31/12/2024	Affectation résultat	Distrib.	Augm.	Dimin.	31/12/2025
Capital	**20**					**20**
Prime d'émission, de fusion						
Réserve légale						
Autres réserves						
Report à nouveau	**-39**	13				**-26**
Résultat de l'exercice 2024	**13**	-13				**0**
Résultat de l'exercice 2025	**0**					**37**
	-6	**0**				**31**

4.4 Dettes inscrites au bilan

4.4.1 Précisions sur les passifs de la société

Ces passifs se décomposent de la façon suivante (données en K€) :

Décomposition des passifs au 31 décembre 2025 (en K€)	Total	GROUPE	HORS GROUPE
Provisions pour risques et charges			

Dettes financières – établissements de crédit	**11**	0	11
Dettes financières Autres			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs (y compris sur immobilisations)	**113**	76	37
Dettes fiscales et sociales	**38**		38
Autres Dettes	**10**	10	
Comptes courants Groupe	**93**	93	
Total passifs	**264**	**178**	**86**

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

5.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité en k€

Le chiffre de la période s'élève à 398 K€

5.2 Détail des transferts de charges

N/A

5.3 Détail des charges et produits exceptionnels

N/A

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Autres informations complémentaires

6.1.1 Effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein au 31 décembre 2025 est de 7 salariés.

6.1.2 Consolidation

La SAS CAPRD est détenue à 100 % par la SAS CAPR et est intégrée globalement dans les comptes consolidés de la SA GROUPE CAILLE.

6.1.3 Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement par la société GROUPE CAILLE SA, société tête d'un groupe fiscal composé de 28 sociétés membres au 31 décembre 2025.

6.1.4 Convention de trésorerie

Compte tenu de convention de trésorerie avec ses filiales, GROUPE CAILLE a consenti des avances à certaines de ses filiales et a obtenu des avances d'autres de ses filiales. La convention de trésorerie de la branche automobile conclue en 2011 entre CAILLE AUTOMOBILES et ses filiales s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Un avenant 9 à cette convention a été signé en Décembre 2023 fixant le taux d'intérêt à 2%.

6.2 Engagements hors bilan

6.2.1 Engagements donnés :

N/A

6.2.2 Engagements donnés : indemnités de fin de carrière

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Taux de croissance des salaires : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Les engagements de retraite au 31 décembre 2025 sont estimés à 13 673 €.

6.2.3 Tableau détaillé des cautions et hypothèques données

N/A

6.2.4 Tableau détaillé des cautions reçues

N/A

6.3 Evènements post clôture

Le 28/02/2026 un conflit a démarré au Moyen-Orient et plus spécifiquement en Iran. Les impacts de ce conflit sur l'activité ainsi que les décisions prises par le gouvernement sont des évènements postérieurs à la clôture qui ne confirment pas une situation préexistante au 31 décembre 2025.

En conséquence, conformément au PCG, l'évaluation des actifs et passifs reflètent les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2025, sans tenir compte des effets de ce conflit. Les compte au 31 décembre 2025 ont été établis par la gouvernance sur la base des éléments disponible à la date d'arrêté, dans un contexte de crise. Ainsi les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptable nous paraissent raisonnables et tiennent compte de toutes les informations dont nous disposons à cette date. Nous n'attendons pas dans les comptes annuels de conséquences significatives liées à ce conflit sur l'exercice 2026.

6.4 Honoraires CAC

Les honoraires des CAC s'élèvent à 4 K€

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations –

	Valeur brute début 2025A/AN	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025A/AN	Acquisitions courant 2025A/AN
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	68 265		
Insta. générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Installations générales, agencements et aménagements divers	22 623		1 650
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	7 662		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	98 551		1 650
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	98 551		1 650

Comptes annuels annexes au rapport du commissaire aux comptes

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations (suite) –

	Diminutions			
	Virements courant 2025A/AN	Cessions courant 2025A/AN	Valeur brute fin 2025A/AN	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			68 265	
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers			24 273	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique			7 662	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances/acomptes				
Total immobilisations corporelles			100 201	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
TOTAL GENERAL			100 201	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Immobilisations amortissables	Montant début 2025A/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025A/AN
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	8 111	7 467		15 578
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	4 283	3 643		7 926
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 775	1 532		3 308
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	14 169	12 642		26 811
TOTAL GENERAL	14 169	12 642		26 811

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse-ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Total des immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst gén., agencements des constuct°.							
Inst tech, matériel et outillages ind.							
Inst gén, agencements, aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique							
Emballages récupérables et divers							
Total des immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025A/AN	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025A/AN
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé				

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	69 011	69 011		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	100	100		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 290	6 290		1 130
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	838	838		542
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 457	1 457		
Divers				
Groupe et associés (2)	138 000	138 000		46 000
Débiteurs divers	1 374	1 374		100
Total actif circulant	217 070	217 070		47 772

Charges constatées d'avance				

TOTAL DES CREANCES	217 070	217 070		47 772
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	11 360	11 360			17 751
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	112 821	112 821			48 483
Personnel et comptes rattachés	17 167	17 167			17 522
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 368	14 368			13 860
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	5 824	5 824			3 754
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	426	426			247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	92 500	92 500			21 000
Autres dettes	9 946	9 946			24 479
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	264 411	264 411			147 096

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Société : CAPRD SAS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2025A/AN	2024A/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 216	
Dettes fiscales et sociales	19 899	19 805
Total dettes d'exploitation	22 115	19 805

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	22 115	19 805